

Baisse des subventions publiques : quand la musique s'arrête

Face à la réduction des aides financières, les écoles de musique associatives tirent la sonnette d'alarme

Étranglées par la chute des subventions, des écoles de musique associatives mettent la clé sous la porte. En Charente-Maritime, comme ailleurs en France, des acteurs sonnent l'alarme face à ce phénomène qui va crescendo, au risque de créer des déserts musicaux. À Saint-Jean-de-Liversay, dans les grandes plaines à l'est de La Rochelle, l'association Point d'orgue, en proie à des difficultés financières, a fermé le 11 avril. Depuis, les apprentis musiciens doivent parcourir une quinzaine de kilomètres pour rejoindre l'école la plus proche, Accord parfait, elle aussi en difficulté, à Andilly. « C'est une triste nouvelle », déplore Régis Le Cam. Son fils, Louis, 17 ans, y prenait des cours de guitare depuis « plus de dix ans ». « Nous habitons tout près, il pouvait s'y rendre de manière autonome. Je ne suis pas sûr de pouvoir l'emmener chaque semaine jusqu'à Andilly », ajoute Régis Le Cam. Stéphane Colombet, l'un des 13 professeurs de Point d'orgue, intervenait déjà à Accord parfait. Grâce à un avenant, il a pu poursuivre ses enseignements jusqu'à fin juin. « Dix de mes 11 élèves ont accepté de payer une nouvelle adhésion pour terminer l'année. J'espère qu'ils poursuivront là-bas l'an prochain. C'est vraiment dommage, ce lieu créait une émulation », soupire Stéphane Colombet.

Baisse de 15% en moyenne

Comme Point d'orgue, une dizaine d'établissements ont disparu cette année dans l'Hexagone, selon la Confédération musicale de France (CMF), qui regroupe 1 200 écoles et conservatoires. « Nous pensons qu'en 2026, ce sera pire au vu des nombreuses difficultés financières. Nous sommes inquiets », relate son président, Christophe Morizot. La diminution des subventions publiques pèse lourd. « La plupart des écoles de musique associatives sont financées à hauteur de 60 % par des fonds publics. Or des collectivités ont réalisé des baisses d'aides de l'ordre de moins 20 % à moins 100 %

selon les localités. Il y a une grosse disparité en fonction des choix politiques », affirme Christophe Morizot. « Nous sommes démunis car il est difficile de contourner ces choix. Nous n'avons pas vu d'endroit où l'on a pu inverser la tendance », complète-t-il.

L'appel à l'aiderésonne

Toujours selon la CMF, la masse salariale représente 90 % des dépenses de ces structures qui, pour 95 % d'entre elles, doivent payer des professeurs selon une convention collective intitulée Éclat. En Charente-Maritime, le Conseil départemental a réduit sa subvention « en moyenne de 15 %, au maximum de 25 %, en raison de la baisse des droits de mutation à titre onéreux (ou « frais de notaire », NDLR) qui génèrent une partie de nos recettes », explique sa vice-présidente chargée de la Culture, Catherine Desprez, soulignant que « les problèmes de ces écoles étaient antérieurs » à ces baisses. « Moins 25 % ce n'est pas si énorme mais cela rajoute des difficultés à celles déjà bien présentes », estime Jean-Nicolas Richard, président de l'Assem 17 (Association des sociétés et écoles

de musique et de danse de la Charente-Maritime).

Jean-Nicolas Richard espère « pouvoir mobiliser des acteurs privés afin de recevoir un soutien financier, que ce soit des entreprises, des particuliers, des mécènes. Ces écoles sont parfois l'unique façon de créer du lien en milieu rural, elles véhiculent des valeurs de vivre ensemble, de partage. Il faut trouver des solutions. » Cécile Barré, présidente d'Accord parfait, en cherche désespérément : « Nous en sommes à notre troisième année de déficit budgétaire. Nous avons voulu monter un dossier de mécénat mais c'est très long et compliqué. Nous sommes confrontés à une crise du bénévolat, nous manquons de temps ». Et les acteurs craignent également de perdre des vocations. Sepopo Hoffer, qui passe tous ses mercredis de 11 heures à 15 h 30 à Andilly depuis la fermeture de Point d'orgue, se demande si elle réinscrira ses enfants Steven, 7 ans, et Stacy, 8 ans et demi, à Accord parfait. « Ce changement d'école implique 20 minutes de route, nous n'avons pas le temps de rentrer déjeuner donc on pique-nique dans le village mais en hiver, c'est plus compliqué, explique Sepopo Hoffer. Je ne comprends pas pourquoi ces écoles sont moins aidées. C'est bien que les enfants fassent des activités extra-scolaires plutôt que d'être derrière un écran ou de traîner dehors. »



En Charente-Maritime, comme ailleurs en France, des écoles de musique associatives mettent la clé sous la porte. ILLUSTRATION FANNY BLANCHARD / SO